CHAPITRE 1: DEMOGRAPHIE ET LOGEMENT



I Evolution démographique générale

1. Ce que nous dit le SCOT du Cambrésis

Le projet d'aménagement et de développement durable s'est axé sur trois objectifs majeurs :

- Ramener le taux de chômage au niveau du taux national,
- Concevoir un développement durable du territoire,
 et enfin, renouer avec une croissance démographique mesurée.

En effet, à l'horizon 2030, le territoire du Pays du Cambrésis souhable renouve avec une croissance démographique meaumé fisée à 8%. Aussi, le SCOT d'ils 2 2023 éste finé un objectif intermédiaire de 1,5% de croissance venir au niveau de population du territoire en 1990 et porte le nombre d'habitants à environ 1990 objectif demographique reviente à attendu esupmentation de 3 500 personnes. D'il à 2030, l'objectif démographique reviente à attendu en le niveau de population du reviente à attendu en le niveau de population du



Au regard de ces 3 objectifs majeurs, le projet de SCoT intègre de façon transversale dans l'ensemble des 5 axes suivant une vision durabile de son développement intégrant à la fois la dimension économique, sociale et environnementale :

- Maintenir et renforcer les grands équilibres
 Préserver l'avenir et améliorer le cadre de
- Préserver l'avenir et améliorer le cadre de vie
 Béunir les conditions d'un nouvel art
- d'habiter ensemble.

 Mettre en place les conditions d'un développement économique facteur d'emplois.

 Adapter les modes de transport aux nouvelles réalités des déplacements.

Afin d'assurer la compatibilité du PLUI de la communauté de communes du Pays Solesmois avec le SCOT du Cambrésis et particulièrement l'objectif énoncé précédemment, il convient de porter une attention particulière aux crarctéristiques démographiques du territoire. Cet exercice permettra ainsi de déterminier les portes d'entrée et les leviers d'action à privilégier dans le cadre du projet de territoire.

De plus, le territoire du Pays du Cambrésis se fixe comme ambition de renforcer les certailtés autour de « pôles de centralités » déterminés, hiérarchisés et privilégiés pour un rééquilibrage entre le rural et l'urbain. Solesmes/Saint python a donc été classé comme pôle principal sur le territoire pour le comme pôle principal sur le territoire pour le



- Interview

SCAT du Cambréise. Ainsi, les différents indicateurs (démographique, sociologique ou comoré économique) apparaiseur fortener influencée par les pôles citude à promitifié ment de la ligne à haut niveau de servoir. Par ailleurs, certains éléments structurais influence également es polatriels. Cette or exemple le cas du réseau routier permettant influence également es polatriels. Cette or exemple le cas du réseau routier permettant toire et d'intert une qualité du cadre de vie. Par conséquent, on retrouve une distriction terre le rout avec une influence plus mains ét un cadre de les particuler et le soul avec mais et le cardinais de la cardinais de la cardinais de la cadre de les soul avec mais et le cardinais de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cardinais de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de la cardinais de la cardinais de la cadre de la cardinais de



2. Synthèse

CVNTUCCE - ANALYCE DEMOCRADUIGHE

- Solesmes représente 30 % de la population de la communauté de communes du Pays Solesmois.
 Après une diministion continue de la population. Le territoire rennue aver la croissance population.
- dant la dernière décennie. A titre de comparaison, le territoire du SCOT du Cambrésis connaît également écen une stabilisation de la population durant cette période. La diminution de la population est d'avantage le fait d'un solde misratoire négatif, le solde
- naturel même en devenant positif sur la demière décennie, n'arrive pas à compenser la tendance générale.
- Une évasion de la population de Solesmes participe de façon importante au solde migratoire négatif.
- ✓ Une population plus jeune sur le territoire qu'à l'échelle nationale. Cependant, la communauté de communes n'échappe pas au phénomène de vieillissement tout comme la population du territoire du SCOT du Cambridge 10.
- On constate une augmentation du nombre de ménage sur le territoire. Cette situation est le fruit du phénomène de décohabitation et de desserrement de la population comme l'atteste l'augmentation du nombre de ménage constitué d'une seule personne.
- L'attractivité des territoires voisins (Cambrai, Valenciennes et le Quesnoy) Joue un rôle important dans la répartition et la composition de la population.

De ce constat résulte plusieurs enjeux :

- Maintenir un dynamisme démographique en accord avec les objectifs du SCoT du Cambrésis (SCoT horizon 2020 et PLUI horizon 2025/2030).
 Permettre l'accueil de nouvelles populations (feunes ménages) et favoriser le
- maintien de celle existante (personnes âgées, ...).

 Contrebalancer la perte de population sur la ville centre.
- Lutter contre le départ de la population vers les centres urbains et la périphérie proche.
- Prendre en compte l'influence des territoires limitrophes sur l'évolution de l'intercommunité (élargissement de l'attractivité de Valenciennes, proximité de Caudry et Cambrai).



3. Répartition de la population

Figure 1 : Poids de copulation en 2010

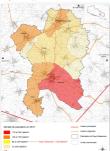


La population totale du Pays Solesmois représente 14 899 habitants en 2010. Il est possible de dénoter une certaine hiérarchie en termes de répartition de la population Tout d'abord, Solesmes, comptant un peu plus de 4 605 habitants (ce qui représente 30.9 % de la population totale). Ensuite les villes de plus de 1 000 habitants qui représentent au total 39.1 % de la population totale (Viesly, Haussy, Saulzoir et Vendegies-sur-Ecaillon). Enfin. les communes dont la population est inférieure à 700 habitants (ce qui représente 23.3% de la population totale.

Communes	Papulation Intale on 2000	Polida dilimagnophique de la commune en 2010 / Pays Solesmois en 5
Sormaing	338	2.27 %
Vendegies-sur-Ecaillon	1121	7.52 %
Remerain	651	4.37%
Saint-mortin-sur-Ecollion	526	3.53 %
Capelle	161	1.00 %
Saulzoir	1761	11/12 %
Escormain	434	2.91 %
Montrecourt	233	1.56%
Heussy	1550	30.40 %
Vertain	467	3.13 %
Rameries	435	2.62 %
Saint-python	991	6.65 %
Solenmen	4605	30.90 %
Viesly	1458	9.78%
Seaurain	228	1.53 %
Pays Solesmois	14 899	100%

Tableau 1 : Poids démographique des communes au sein du Pays Solesmois





Communer	donnibi 2011
Sammaing	93.9
Vendegies-sur-Écaliton	170.6
Bermerale	97.7
Saint-Martin-sur-Écaliton	99,2
Capelle	31,8
Saulzoir	166.4
Escormain	67,8
Montrécourt	65.4
Hausty	95.6
Vertain	80.9
Rameries	71,4
Saint-Python	133.4
Saleme	198
Viesky	136.6
Beaurain	225.7
Densité du Pays Soles- mois	126

La densité du Pays Solesmois s'établit à 126 habitants/km² avec aux extrémités Beaurain (225 hab/km²) et Capelle (31.8 hab/km²). Cette variation des densités est à mettre en lien avec l'attractivité des territoires voisins et l'importance de la desserte.

L'analyse des densités de population met en exergue :

- Une concentration importante de la population sur la ville centre de Solesmes,
 Une concentration plus importante à proximité des axes de communication reliant
- Cambrai à Valenciennes et Cambrai à Le Quesnoy,

 Une concertation de population moins importante sur les communes rurales se situate entre la D 11d et la D 942.
- Un territoire peu dense dans sa globalité en comparaison au chiffre régional et départemental mettant en avant son caractère rural.

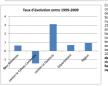
Au regard de cette répartition, plusieurs facteurs semblent interagir sur l'organisation du territoire :



4. Evolution de la population du Pays Solesmois entre 1999 et 2009

Comparaison de l'évolution de la population avec les territoires de références
Afin de caractériser l'évolution de la population, une comparaison de la situation du Pays
Sciesmois a été effectuée avec le canton du Cateau-Cambrésis et le canton du Quesnoy
Est. Ces deux cantons présentent l'avantage d'avoir un contexte géographique similaire
ains qu'une coquilation proxie d'un point de vue quantitatif.





constater sur le graphique cidessus, la population du Pays Solesmois à tendance à diminuer sur la période 1988-2009. A noter toutefois que la diminution est moins importante (-17.68 % pour le Pays contre -21.87 % pour le Cateau-Cambréss) et que l'on assiste à une légère augmentation sur la période 1999-2009 (+93 shob.) soit un taux de croissance sur la période 1999 - 2009 très

de croissance sur la période 1999 - 2009 très faible (0.63%) mais qui renoue avec la croissance.

\$'Il est possible de remanquer que la situación de la CCFS est similaire avec celle du département (-0.6 %) de crisicame certre 1999 et 2009), la situatión apparait différente des territories visións. En effet, le carton Le Queseney a connu une crossance de sa populatión plus importante sur la même périded (=2.13%) alors que le Canton du Cateuro Cambrésis la population diminue (-1.44%). Cette évolution traduit un positionnement à l'intersection de deux aires d'influente.



Tableau 3 : Evolution de la population entre 1955 et 2009 : comparations

	Population en 1968	Population on 1982	Population en 1990	Population en 1999	Population en 2009	Taux d'évolu- tion 1999-2009
Pays Sciesmais	18016	16228	15284	14736	14529	0.63%
Canton du Ca- teau-Cambrésis	22042	19310	18132	17473	17220	-1.44 %
Conten du Ques- noy	13295	13018	13478	13610	14034	3.11 %
Département	2 418 847	2 520 526	2 531 855	2 554 449	2 571 940	0.68 %
Région	3 815 946	3 932 939	3 965 058	3 995 871	4 033 197	0.93 %

Dynamique de l'évolution de la population au sein du Pays Solesmois entre 1982 et 2009





autour de l'infrastructure de communication relant Cambrai à Valenciennes (D114).

Les communes les plus peuplées à cette période connaissent (à l'exeption de Vendegies-sur-Ecaillon) une diminution globale de leur population.



Au fil des années la situation tend à s'améliorer sur l'intercommunalité.

La commune de Capelle se démarque par un accroissement très important sur cette période (+ 19,33%). A noter que cette augmentation importante et à relabiliser par rapport au poids démographique que représente la communa (152 hibrant en 1998).

Bien qu'ayant toujours un taux d'accroissement négatif, la situation pour les communes de Solesmes, Viesly et Haussy tend à s'améliorer.



a Pays passe de -1.05 % sur la periode 1990-1999 à 8.14 % our la période 1999-2009. ette croissance de la population est soutenue principalement

Ecalion et Saint-Martin sur Ecalion (+337 habitants).

Cependant, l'évolution globale du Pays est contrebalancée par la perte importante sur Solesmes (-199 habitants sur la période 1999-2009).

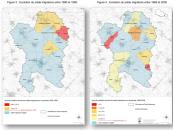


5. Evolution des mouvements de population (solde migratoire / solde nature()

Les effets combinés du solde migratoire (Différence entre les arrivées et les départs) et du solde naturel (Différence entre les naissances et les décès) permettent de comprendre quels sont les facteurs qui influent sur la croissance de la population. Globalement, la diminution de la population est davantace le fait d'un solde migratoire négatif même si le solde naturel à tendance à devenir positif sur la dernière décennie.

Solde migratoire

Figure 3: Evolution du solde migratoire entre 1990 et 1999



1990 et 1999 : un solde migratoire déficitaire sur une grande partie du Pays Solesmois.

Durant cette période, une grande partie des communes connaît un solde migratoire pégatif. Seules des communes situées au nord du Pays connaissent un solde migratoire positif (Vendegies-sur-Ecaillon (0.17 %), Remerain (0.20 %), Vectain (0.04 %) et Capelle (1.80 %)), A l'exception de Vertain, cette vituation met en avant la proximité de Valenciennes.

1999 et 2009 : un solde migratoire devenant positif sur de nombreuses communes...

Sur cette seconde période, on note une ausmentation pénérale de l'attractivité des communes (à l'exception des communes de Haussy, Sommaing, Capelle, Vertain et Solesmes). Certaines communes situées à proximité de la D 114 reliant Cambrai et Valenciennes on un solde migratoire positif. Il s'agit de Vendegies-sur-Ecaillon (0.44%), Saint-Martin-sur-Ecaillon (1.60%), Capelle (0.72%) et Montrécourt (4.29

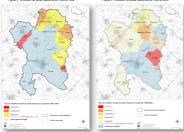


Au sud les communes situées en périghérie proche de la ville centre de Solesmes attirent plus de population sur la période 1999-2009. Il s'agit notamment des communes de Viesly (0.14 %), Beaurain (2.81 %), Romaries (1.29 %) et Saint-Python (0.13 %).

... Cependant, le solde des entrées et sorties est nul sur l'ensemble du Pays.

Solde naturel

Figure 5 : Evolution du solde naturel entre 1990 et 1999 Figure 5 : Evolution du solde naturel entre 1990 et 2009



1990 et 1999 : un solde naturel plus important au nord et à l'est qu'à l'ouest.

La variation du solde naturel montre un taux annuel du solde naturel plus important en particulor sur les communes situées à proximité de Valenciennes et de Le Queston; (Sommaing (0,27 %); Vendegiessur-Ecalition (0,07 %); Bermerain (1,07%); Capolie (0,16 %); Escarmain (0,14%), Romeries (0,07 %); Beaurain (0,07 %). Les communes connaissant un solde naturel négatif sont principalement situées sur una seb 60 / 2004 deuest (à Proxoption de Montrécourt (1,65%)).

1999 et 2009 : un solde naturel qui augmente.

Durant cette décennie, la tendance d'une augmentation du solde naturel se confirme, notamment sur les communes situées au nord. En revunche, les communes de Solesmes, Saint Python, Vertain et Capelle connaissent soit une stagna-

En revanche, les communes de Solesmes, Saint Python, Vertain et Capelle connaissent soit une stagna tion ou une légère diminution du solde naturel.



L'évolution sur ces deux décennies nivêle de manière générale une ausmentation quasi générale de la dynamique du solde naturel sur le Pays Solesmois, mais une accentuation du phénomène de déclin sur la ville centre et certaines communes à proximité.

- Au vu de ces évalutions, niusieurs hynothèses neuvent être formulées - Une dynamique de natalité importante au nord, en lien avec l'arrivée de nouvelles populations et
 - en lien aver la nonvimité de haccins d'emploi Malenciennes. Le Quesnoy. Caudryl. - une attractivité pour les ieunes ménages actifs de ces communes profitant d'une proximité avec
 - les nNes éronominues de l'ambrai et Valenciennes - Un vieillissement prévisible et important de la population notamment sur la ville centre et le nord-est de l'intercommunalité.

Effets combinés du solde migratoire et du solde naturel sur la dynamique démographique du pays Solesmois

Lle solde naturel entre 1990 et 2009 s'établit à -548 contre un solde migratoire de +93. Il convient de noter de ce fait que la diminution de la population sur cette période est essentiellement imputable à un solde migratoire négatif.

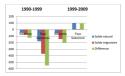


Tableau 4 : solde naturel et migratoire sur la période 1990-2009

Territoires	199	0-1999	1999-2009		
Territoires	SOLDE NATUREL SOLDE MODRATOR		SOLDE NATUREL	SOLDE HOGRATOORE	
Soleswes	-49	-76	-54	-145	
PAYS SOLESMOIS	-178	-370	99	-6	
DEFFERENCE SUR LE PAYS SOLESMOIS	-548		+93		

La distinction peut être effectuée entre les périodes 1990-1999 et 1999-2009.

En effet, le solde naturel général du Pays Solesmois pour la période 1990-1999 est largement inférieur (-178) à la période 1999-2009 qui lui est positif (99). Le même constat s'applique pour le solde migratoire même si ce dernier reste néanmoins négatif pour la période 1999-2009.



Les évolutions de la ville centre de Solesmes qui représente 30.8 % de la population de la CCPS a une incidence majeure sur l'évolution du territoire. Ainsi, sa verte d'attractivité (solde misratoire de -145 personnes) participe fortement à la porte de

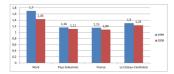
population sur l'ensemble de l'intercommunalité.
L'évolution des communes périurbaines permet de contrebalancée cette tendance.

6. Répartition des tranches d'âge

Indice de Jeunesse sur le Pays Solesmois

L'indicateur pris en compte pour analyser la structure par âge de la population est l'Indice de jeunesse. Il s'aigit d'un ratio qui se calcule en divisant la population des moins de 20 ans sur celle des olus de 60 ans.

Indice de jeunesse – population de moins de 20 ans / population de plus de 60 ans Plus l'Indice est élevé, plus la population est jeune. Plus il est bas, plus la population est Aude.



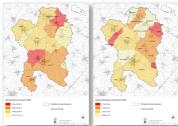
La population du Pays Solesmois est plus vieille que celle du département du Nord mais plus jeune que celle du territoire français. L'indice de jeunesse est de 1.11 en 2009, 1.43 pour le Nord et 1.09 au riveau national.

On assiste à une baisse générale de l'indice de jeunesse de l'ensemble des territoires de référence. Ainsi, le pays Solesmois ne déroge pas la règle et connaît un phénomène de vieillissement.



Répartition de l'indice de jeunesse

Figure 7 : Indice de jeunesse en 2009



Comparativement aux moyennes nationales, la population du Pays Solesmois est jeune. En effet, alors qu'à l'échelle nationale les moins de 20 ans représentent 22.7 % de la population française totale, sur le Pays Solesmois la part de os demiers représente 24.90 % join 3 604 personnes!.

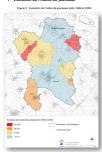
Le Pays Solesmois est donc confronté à un phénomène de vieillissement : entre 1999 et 2009, on constate une augmentation de 1,3 % des personnes de 60 et plus. La part des plus de 60 ars est également supérieure à l'échélle nationale 1925. % contre 22.2 %). Cependant, ce vieillissement apparaît moins important qu'à l'échélle départementale.

A l'échelle communale, le sud du territoire semble touché de façon plus importante par le phénomène de vieillissement (à l'exception des communes de Saint-Martin-sur-Ecalion et Bermerain).

A contrario, l'Indice de jeunesse de 2009 montre que les communes situé à l'Est sont plus jeunes. (Beaurain (2.25); Romeries (1.23); Vertain (1.52); Escarmain (1.47); Capelle (2.23)).



Evolution de l'indice de seunesse



L'évolution générale de l'indice de jeunesse entre 1999 et 2009 est en diminution sur la majorité des communes avec un indice connaissant une baisse comprise entre -56 et -6 % sur 8 com-

A contrario, des évolutions positives apparaissent de façon dispersées. Cependant trois tendances se dégagent :

Les communes en périphérie proche de Solesmes voient leurs indices de jeunesse augmenter. (Proximité de Caudry).

ouest (Saulzoir et Montrécourt) connaissent également une évolution positive de l'indice de jeunesse (particulièrement Montrécourt 136 %). Cele est dû en parti à la proximité avec la ville de Cambrai et l'accessibilité par la RD 114.

Enfin, la commune de Capelle dont l'Indice de jeunesse augmente fortement (250 % entre 1999 et 2009). Ict, la proximité immédiate (- de 5 km) avec la commune de Le Quesnoy explique ce phénomèmie. Ainsi la répartition de la population du territoire peut s'expliquer en partie par l'influence de pôles de développement économique impor-

La présence d'infrastructures de communication reliant ces pôles joue un rôle prépondérant dans le choix d'implantation de la population active et donc d'une population plus seune.



L'augmentation de l'Indice de jeunesse peut localement être attribuée à des opérations de logements pouvant s'opérer dans un contexte géographique moins contraignant. Afin de prendre en compte la juste mesure des tendances, II convient toutefois de rapporter l'évolution au poids de population total.

Tableau 5 : les principales évolutions de l'indice de jeunesse sur le territoire entre 1999 et 2009

Consenues	Indice Jeu- nesse 1999	Indice Jeunesse 2009	évolution indice de jeunesse 1999-2009
Desurain	1,63	2,25	38,46
Bernerain	1,55	0,56	-36.87
Capelle	19,0	2,33	250
Escarnain	1,57	1,47	-6.22
Hausey	1,03	1,06	2,67
Montrécourt	0,90	2,13	136,11
Romeries	1,19	1,23	3,54
Saint-Martin-sur-Écalion	1,20	0,88	-26,76
Saint Python	0,97	0.74	-14,56
Sautzoir	1,00	1,09	9.37
Sciesmes	1,21	1,09	-10,12
Sommaing	1,56	0,68	-56,21
Vendegles-sur-Écalion	1,73	1,53	-11,76
Vertain	1,81	1,52	-15,78
Viesly	0.82	1,01	22.87
Paya Soleamois	1.16	1.11	-4.36

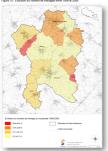
7. Evolution des ménages

L'indicateur pris en compte pour analyser l'évolution de la taille des ménages est la taille moyenne des ménages. Il se calcule en divisant la population des ménages par le nombre de ménages.

Taille moyenne des ménages - population des ménages / Nombre de ménages

Nombre de ménages

Figure 10 : Evolution du nombre de minages entre 1969 et 2009



Globalement, sur le territoire, le nombre de ménage est en augmentation sur la période 1999-2009 1+6% i cassant de 5.581 ménages à 5.915.

A noter qu'aucune commune ne connaît une évolution négative.

ki aussi, l'attractivité des communes voisines (Le Quesnoy, Valenciennes, Caudry et Cambrai) se fait également ressentir en frange du territoire.



Cependant, cette augmentation du nombre de ménage est à mettre en relation avec certains phénomènes découlant directement de l'évolution de nos sociétés, Cest-à-dire le phénomène de desserrement en lien avec le vieillissement et la diministion de la taillé des ménages.

Nombre de personnes par ménages





La taille moyenne des ménages du Pays Solesmois avec 2,5 en 2010 est équivalente à celle du département mais supérieure à celle de la France (2,27).

A l'échelle du Pays Solesmois le nombre de personne par ménage est passé de 2.68 à 2.57.

A l'exception des communes de Montrécourt, Romeries et Saint-Martin-sur-Ecaliton, l'ensemble des communes et touché par le phénomène de décohabitation qui traduit les tendances lourdes de la société, à sevoir le transformation de la structure des ménages, l'augmentation du nombre de familles monoparentales, le desirités de la monaparentales, le vieillissement de la nouvation.

Ce phénomène est perceptible au travers l'analyse du nombre de ménage de une personne. En effet, sur la période 1999-2009 ce nombre à augmenter de 11 % sur le territoire.

l'éclatement familial



Tableau 6: évolution du nombre de personnes par ménages entre 1999-2009

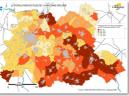
		_	
Commune	Taux en 1999	Taux en 2009	Evolution 99-09
Beaurain	2,77	2,58	-3,24
Bermerain	2,74	2,42	-11,67
Capelle	3,04	2,98	-1,97
Escarmain	2,66	2,54	-4,51
Haussy	2,64	2,52	-4,54
Montrécourt	2,56	2,68	4,68
Romeries	2,61	2,7	3,44
Saint-Martin-sur-Ecalifon	2,75	2,77	0,72
Saint-Python	2,54	2,38	-6,29
Sautzoir	2,64	2,5	-5,30
Solesmes	2,57	2,41	-6,22
Sommaing	2,72	2,47	-9,19
Vendegies-sur-Ecalifon	2,75	2,64	-4
Vertain	2,77	2,51	-9,38
Viesly	2,53	2,42	-4,34
Pays	2,68	2,57	-4.14

Tableau 7: Evolution des mérages de 1 personne entre 1999 et 2005

Commune	Ménages Ipers. 1999	Ménages 1 pers. 2009	Evolution 99-09 (%)
Beaurain	20	20	1
Bermerain	64	61	-5
Capelle	12	8	-33
Escarmain	36	32	-12
Haussy	152	151	-1
Montrécourt	25	20	-29
Romeries	20	32	61
Saint-Martin-sur-Ecaillon	32	28	-11
Saint-Python	88	118	34
Sautroir	160	148	-7
Solesmes	484	576	19
Sommaing	25	32	16
Vendegles-sur-Ecallion	72	92	28
Vertain	52	48	-8
Viesly	136	170	25
Pays	1 384	1 536	+11

1. Ce que nous dit le SCoT du Cambrésis

Au sein du rapport de présentation du SCoT, une disperité sur le territoire est mise en avant concernant l'accès à la formation. En effet, le taux de diplômés est inférieur au sud Est de l'intercommunalité.



(Source : SCOT Cambrésis)

Le document d'orientations générales stipule la volonté d'encourager le développement de l'offre en équipement de formation. Ainsi, « le Cambreis soit améliorer son offre de formation initiale, et adapter la formation centinue à la diversification et à la tertiarisation des activités. »

Les documents d'urbanisme locaux doivent permettre :

- Le développement du pôle universitaire de Cambrai, en partenariat avec les universités de Lille et de Valenciennes.
- La création de centres de formation, jugés prioritaires à l'échelle du territoire,
 L'installation d'établissements d'enseignements, notamment dans les zones d'activités
- L'Installation d'établissements d'enseignements, notamment dans les zones d'activités économiques spécifiques ou dans le tissu urbain existant.

De plus, il est fait mention d'enjeux sociaux important sur le territoire du SCoT. En effet,
« l'Indice de développement humain et le taux de mortalité sont des indicateurs de cette santé sociale territoriale. Elle est marquée par une forte disparité territoriale entre l'Est et l'Ouest du Pays ». Un enjeu de rééquillibrage sur le territoire est donc affirmé.



2. Synthèse

(19%).

- SYNTHESE: ANALYSE SOCIOLOGIQUE DE LA POPULATION
- Solesmois.
 Le revenu net imposable moyen en 2009 sur le territoire est supérieur au département avec
- ✓ Le revenu net imposable moyen en 2009 sur le territoire est superieur au departement avec 21 557€ contre 20 786€.
- Une pérurbanisation qui s'effectu autour de Solesmes et des centres urbains voisins, avec le départ des principales vers la proche périphérie.
 L'arrivée d'une nouveille population à haut revenus sur les communes de Haussy. Capelle et
- Romeries.

 Le territaire de la CC du Pays Soleismois est caractérisé par une part importante des groupes socionnofessionnels « autr», sans activité » (28%), « retraités » (24%), et « puyriers »
- ✓ L'analyse des différents onnines sorionnéessionnels traduit :
 - des modes de vie très différents qui coexistent sur le territoire.
 - un phénomène d'uniformisation des modes de vie qui s'opère par la prépondérance des groupes « ouvriers », « employés », « autre, sans activité ».
 un phénomène de reproduction sociale qui s'opère sur le territoire.
- ✓ Le niveau de formation est marqué par une disparité territoriale entre les villes du nord et
- ✓ Le territoire accueille un nombre de plus en plus élevé de hauts diplômes entre 1999 et 2010 (la part des diplômés de l'enseignement supérieur gapre 7 points).

De ce constat résulte plusieurs enieux :

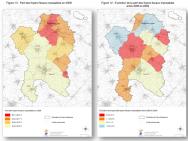
- Favoriser la mobilité des jeunes afin de leur garantir un accès à l'éducation (proximité du nôte universitaire de Valenciennes).
- Offrir une offre de formation en adéquation avec les besoins sur le territoire.
- Poursuivre l'accueil des populations dans une recherche de mixité.

3. Evolution de la part de foyers fiscaux imposables

La part de fovers fiscaux imposables, ainsi que des revenus déclarés, permet de mieux ap-

préhender les caractéristiques sociales de la population et son implantation en fonction de son niveau de vie.

Figure 12: Evolution de la part des fovers fiscaux imposables



Le revenu net imposable de 2009 semble légèrement supérieur à celui de la movenne départementale du nord (21 557€ contre 20 786€)

Les communes où la part des fovers fiscaux imposables est la plus élevée en 2009 sont principalement localisées au nord et à l'est du territoire.

L'analyse de l'évolution de la part des fovers fiscaux imposables entre 2006 et 2009 permet de soulever deux tendances : Premièrement, une périurbanisation qui s'effectue autour de Solesmes et des centres ur-

bains voisins, avec le départ des principaux contribuables vers la proche périphérie. A noter que les diminutions les plus importantes correspondent aux communes de Saulzoir et Montrécourt (respectivement -16 % et -12%).

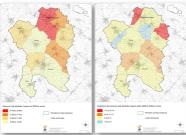
Deuxièmement l'arrivée d'une nouvelle nopulation à fort revenus sur les communes de Haussy, Capelle et Romedes



4. Evolution des revenus déclarés

Figure 15 : Revenus nets déclarés movens en 2009





Le revenu net déclaré mayen sur la Communauté de Communes du Pays Solesmois est de 21 557 C.

Sur l'intercommunalité, une distinction apparaît entre le nord et le sud en ce qui concerne les revenus.

En effet, les communes situées au nord ont un revenu supérieur à celle du sud. Sommaing, Vendegles-sur-Eculiton et Saint-Martin-sur-Eculiton ont un revenu net moyen déclaré supériour à 24 700 euros.

Au Sud, les communes de Solesmes et de Viesly ont le revenu net moyen déclaré le plus bas (respectivement 17 662¢ et 16 883¢).

L'évolution du revenu net moyen montre une augmentation plus importante sur les communes situées en périphèrie des centres urbains de Le Quesnoy et Valenciennes pour les communes de Sommaing et Capelli.

En revanche les communes de Montrécourt et de Saint-Martin-sur-Ecaillon voient leur reve-

En revanche les communes de Montrécourt et de saint-Hartin-sur-t-caillon voient leur revenu net déclaré moyen baisser entre les années 2006 et 2009 (-1.68% pour Montrécourt et -3.9 % pour Saint-Martin-sur-Ecaillon).



5. Répartition des catégories socio professionnelles

Tableau 8: Répartition des CSP sur le territoire de la CCPS

CSP	Part de la CSP ao 1999	Port de la CSP ao 2009	2999-20
Agriculteurs	1	1,4	-30,3%
Artisans commerçants	2,3	2,7	-15,5%
Cadres	4,4	3,2	+35,31
Prof, Intermé- diaire	12,8	10,1	+25,89
Employés	15,4	12,2	+25,41
Ouvriers	15,7	18,7	+0,581
Retraités	27,5	23,7	+16,19
autres sans activité ¹	17,9	27,9	+20489

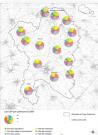
Répartition des CSP et							
2009							
1%	- Aerica						



Artisants commerçants
 Cadres

intermédiaire

Figure 16 : Répartition des CSP par commune en 2009



Le territoire de la CC du Pays Seismois est caractériré par une part limportante des groupes so-dipporfessionnels « autre, sans activité » (28%), « retraités » (24%) et « ouvriers » (19%) et courriers » (19%) et population sur l'ensemble du département, ces trois groupes sont supérieurs. Cerc ets particulière-supérieurs de 6 points.

Si Ton compare le nombre de personnes que représentent chaque groupes socioprofessionnels de 1999 et 2009, on s'aperçoit que les évolutions les plus importantes correspondent une évolution négative de 30 % et des personnes en situation de chômage ou inactives avec une évolution et 2048 %. En perailéle le nombre de codres a une évolution de sources de contra de la compartie de la mombre de codres a une sevolution possible avec 35 %.

¹ « Ce groupe comprend la population au chômage et la population inactive » (source : JNSEE)



Peakstion du nombre des actifs occupés entre 1968 et 2010



L'évolution des CSP depuis 1968 révêle que les agriculteurs ont enregistré une forte batse et que les employés ent largement augmentés pour atteindre une proportion similaire à celle des ouvriers. Enfin, depuis 1998 les cadres et professions intellectuelles supérieures ent enregistrés une progression important par les professions intellectuelles supérieures ent enregistrés une progression important par les professions intellectuelles supérieures ent enregistrés une progression important par les professions intellectuelles supérieures ent enregistrés une progression important par les professions de la consideration de la consideratio

Ains), au travers de l'analyse de la nomendature des professions et catégories socioprofessionnelles die « CSP», il est possible de remanquer qu'un écart a crusse entre les catégories. De plus, l'analyse des CSP nous permet d'avoir un regard sur l'uniformisation des modes de vic. En effer, les prostiques et consonnations culturalités demeurent dans notre société de masse étraitement lièes à la position et à la trajectoire sociale des individus.

Ainsi, plusieurs hypothèses peuvent être mises en avant :

- des modes de vie très différents qui coexistent sur le territoire.
- un phénomène d'uniformisation des modes de vie qui s'opère par la prépondérance des groupes « ouvrier », « employés », « autre, sans activité »
- un phénomène de reproduction sociale qui s'opère sur le territoire.

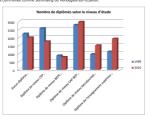


6. Les attentes de la population scolaire

	CCPS	Canton Cateau Cembréals	Canton is Queency est (sens Le Quesnoy)	Dispartement Nord
Part sans dipième dans non scolarisés 15 ans ou plus en 16 en 2010	17	24.9	17.2	20.4
Part diplôme le plus élevé CEP dans non scelarisés 25 ans cu pluc an % en 2010	15	17.8	16	12.2
Part diplâme le plus élevé BEP-CAP dans non scolarisés 15 emz ou plus en % en 2010	25	25.0	25.4	22.7
Part diplôme le plus élevé BAC-Grevet prof. dans non scolerisés 15 ans ou plus en % en 2010	13	12.3	35.1	14.9
Port diplôme le plus élevé Enseignement sup court dans son scolarisés 18 ans ou plus en % en 2010	,	7.2	12.3	31.3
Part diplâme le plus élevé finseignement sup lang dans ron zoslarials 15 ans ou plus en % en 2010	2	3.8	8.6	10.9

Tableau 9: Le niveau de formation des 15 ans et plus en 2010

Le niveau de formation est manqué par une disparité territoriale entre les villes du nord et du sud sur la Communauté de Communes du Pays Solesmois. En effet, les communes de Solesmes et de Viesly ont une part de la population de 15 ans et plus sans digiôme plus importante (respectivement 22 % et 19 %). Au contraine, cette part est de 6 et 8 % pour les communes commé Sommaign ou Verdegles-pur-l'Ecillon.

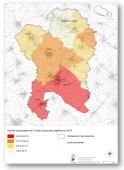


A l'échelle de la Communauté de Communes, la part des diplômés de 15 et plus, tous diplômes confondus, est généralement moins élevée en comparaison avec les chiffres du département.

A noter tout de même que contrairement au territoire du canton de Cateau-Cambrésis, la situation semble meilleure surtout en ce qui concerne le nombre de diplômés dans l'enseignement supérieur.

Il est d'ailleurs possible de remarquer qu'entre 1999 et 2010, le territoire accueille un nombre de plus en plus élevé de bauts diplômes.

Figure 17 : Part de la population de 15 ans et plus sans diplôme en 2010





III. Evolution de l'habitat

1. Ce que nous dit le SCoT du Cambrésis

Suite au diagnostic réalisé dans le cadre du SCoT du Cambrésis, 5 enjeux majeurs ressortent concernant la thématique « habitat et logement ». Il s'agit de :

- Favoriser la mixité sociale, notamment dans les communes rurales.
- Combler le déficit en logements sociaux.
- Renforcer et améliorer le parc existant dégradé par la réhabilitation ou la rénovation.
- Faire de la vacance une alternative à la construction neuve.

Améliorer et diversifier l'offre en typologie de logement (notamment en taille).

Ainsi, le document d'orientations générales fournit certaines prescriptions qu'il convient de prendre en complet au sein du PLUI de la Communauté de Communes du Pays Solesman.

- duction de logements neufs maintenue à un rythme de 450 à 500 logements par an), tout en respectant le principe de rééquillibrage démographique en faveur des pôles de centralité, défini par le PADD.
- Les documents d'urbanisme et les PLH delivent réunir les conditions réglementaires favorables afin que la production de logements aidés réponde aux besoins de la population du village.
- Les documents d'urbanisme locaux doivent favoriser une diversité de l'offre de logements, par le biais d'orientations d'aménagement ou la mise en œuvre de servitude spécifique de mixité sociale. Ces orientations doivent permettre une diversification de l'offre :
 - En taille, avec un effort à produire vers les petits logements,
 - En statut d'occupations, avec une priorité à donner à l'accession à la propriété pour le plus grand nombre, sans écarter le panel du locatif,
 - En type individuel ou collectif, avec une mixité à introduire grâce à l'individuel groupé et au petit collectif,
- En logements spécifiques et adaptés au vieillissement de la population (béguinage...)
 Donner la priorité au foncier en tissu urbain existant. Pour se faire, les documents d'urbanise dolveré :
 - Recenser l'ensemble du foncier offrant la potentialité d'urbaniser dans le tissu urbain.
 - (dents creuses, cœurs d'îlots, friches)

 Expliciter les moyens de la commune pour atteindre les objectifs souhaités concernant
- Explicater les moyens de la commune pour attenune les objectifs sounaités concernant.
 l'utilisation de ce potentiel foncier.
 Les documents d'urbanisme locaux doivent viser pour l'ensemble des nouvelles opérations.
- Les documents d'urbanisme locaux deivent viser pour l'ensemble des nouvelles opérations d'habitat, une densité moyenne minimaide de 25 logements/Ha pour Solesmes, 18 pour Solin-Pyhton et 12 logements/Ha pour les autres communes. L'application de ces densités devra se faire par l'utilisation d'erientations d'arménagement.



 Le tableau suivant indique le nombre d'hectare maximal que chaque commune peut ouvrir à l'urbanisation d'ici 2020 (soit entre 2011 et 2020).



ource : SCUT Cambress)

Le PLU tiendra compte de ces éléments pour définir des choix stratégiques à réaliser en matière de développement urbain.



2. Synthèse

Caractéristiques des constructions

- Une moyenne de 39 logements construits entre 2002 et 2011.
- La construction majoritairement de logements individuels purs (85%).
- Des logements collectifs très localisés sur le territoire (Vendegies-sur-Ecaliton, Solesmes et Haussy)
 Des logements en résidence peu nombreux et se localisant exclusivement sur la commune de Vendecies-sur-Ecaliton.
 - Absence de mixité dans les typologies des nouvelles constructions

Caractéristiques du parc de logements

- Le nombre de logements connaît une décroissance sur la période 1990-1999. On assiste à une inversion de la tendance entre 1999-2009 avec un gain de 351 logements.
- Les résidences principales sont majoritairement présentes sur le territoire. Celles-ci sont d'ailleurs en augmentation, particulièrement au Nord et à 10 l'ouest.
 Pliminition des résidences serondaires à l'exposition de Montrécourt (+50 %). Sommaion (+33 %) et
 - Capelle (+25 %) et certaines communes en périphérie proche de la ville centre de Solesmes (Viesly, Saint-Python et Vertain).
- Les logements vacants sont en augmentation sur la CCPS entre 1999 et 2009. Le taux de vacance de 7.1% laisse présager une bonne rotation suien du parc.
 Une part importante de logements a été construite avant 1949. Par conséquent, c'est 57.3 % des
- résidences principales qui sont potentiellement soumises à un risque de précarité énergétique.

 ✓ Les logements privés potentiellement indignes représentent un taux d'environ 12.5 %.
 - A noter qu'en 2010, la majorité des résidences principales était des habitats de types maisons de ville, maisons parélicanaires ayant au moins 5 pièces (57.27%). Ainsi, on constate que l'offre de logement eat d'avantage destinée à des familles.

Manque de petits logements. Caractéristiques de l'occupation du parc de logements.

 Les communes où la part des propriétaires est la plus importante sont les plus rurales, tandis que le pôle et les communes limitrophes accueillent d'avantage de locataires.

Malgré une augmentation du nombre de logement sociaux locatifs, on constate un certain déséquilibre entre les besoins du territoire et l'offre de logement HLM.

De ce constat résulte plusieurs enjeux :

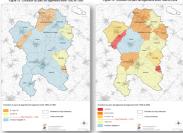
- Favoriser de manière maîtrisée un développement des nouvelles constructions dans le respect du SCoT du Cambrésis et du PLM.
 Compte tenu du phénomène de desserrement de la population et dans un contexte de
- Compte tent ut prenomente de desservement de la population de validissement de la population, favoriser des logements adaptés aux jeunes et aux personnes âgées.
 Encourager la diversité de l'offre de logements tout en développant l'offre locative.
- Encourager la diversité de l'offre de logements tout en développant l'offre locative.
 Compte tenu du caractère ancien du parc, favoriser en parallèle la réhabilitation et/ou la conservation du bâti ancien.
- Lutter contre la vacance au sein du parc.



3. Evolution du parc de logements

Le parc de logements a connu un accroissement important sur un certain nombre de communes entre 1999 (6 120 logements) et 2009 (6 471 logements) soit une croissance de +5.7% (351 logements). Toutefois, des dispartés apparaissent à l'échelle du Pays.

Figure 19 : Evolution du parc de logements entre 1990 et 1999 Figure 18 : Evolution du parc de logements entre 1999 et 2001



Les évolutions sont différentes entre les deux périodes 1990-1999 et 1999-2009. Entre 1990 et 1999 :

- Une croissance négative sur la plupart des communes à l'exception de 6 communes : Beaurain, Capelle, Montrécourt, Romeries, Sommaing et Vendegies-sur-Ecaillon.
- Une croissance particulièrement soutenue sur Vendegies-sur-Ecaillon, (8.15%), Sommaing (6.45%), Montrécourt (5.9 %) et Beaurain (5.88%).

Entre 1999 et 2009 : Un renforcement de l'attractivité des communes, les communes avant conques une

- croissance de leur parc de logement entre 1990 et 1999 connaissent une poursuite de leur attractivité. Une croissance beaucoup plus forte sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la
- Une croissance beaucoup plus forte sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la commune d'haussy qui continue d'aveir une évolution négative (-1.36%).
 Une croissance plus marquée du parc de logements sur les communes situées au nord du territoire.
- 4. Les principales caractéristiques du parc actuel de logements



Evolution du parc de logements (2002 et 2011) de la CC du Pays Solesmois

Les données concernant le contraction neuve sont ésses de la base de dannées « STIRDEEL2 » du ministère de l'éconège, du dévelappement durable et de l'Amergie. Les données « STIRDEEL2 » du dévelappement durable et de l'Amergie. Les données « SIRDEEL2 » (L'Amergie. Les données « SIRDEEL2 » (L'Amergie. Les données « SIRDEEL2 » (L'Amergie. L'Amergie » (L'Amergie » (L'



Entre 2002 et 2011 le total de logements construits s'élève à 396.

La courbe d'évolution dégage deux principales tendances au cours de la période 2002-2011. Tout D'abord, de 2002 à 2007 le rythme de constructions a été supérieur à la myenne des constructions un la totalité de la période 2002 à 2011 (39 logements). De 2007 à 2011, le rythme est inférieur à la moyenne des constructions. Cette diminitation oeus d'exclusione par une entrée dans su constructions.

intraina.

Le tableau ci-après indique le nombre de constructions et la superficie moyenne pour chaque commune. On s'aperçoit que la commune de Saulzoir a accuellit le plus grand

nembre de construction sur la période 2002-2011 (59). Cependant, reportée au poisé de population, la d'insemique de construction appareit plus importante sur certaines communes ce qui traduit une attractivité plus fortes sur certaine sepaces de l'internominaulité. Pour exemple, Montrécuruit a vue econstruire 20 logements au ceurs de cette période (uniquement de l'individuel pur) pour une population de 231 habittants. En conséquent, les 20 logements construits représentant enviror 1.9 % du para catul-



Tablessu 10: Nombre de logements construits entre 2002 - 2011

Commune	total logements construits 2002- 2011	Nombre total de lagements en 2009	Population de 2009	Part da Parc de 2009(%)
Beaurain	17	96	231	17.7
Bermerain	23	283	643	8.1
Capelle	13	66	161	19.7
Escarmain	10	194	430	5.1
Hausisiy	29	650	1540	4.5
Montrécourt	20	95	231	21
Romeries	23	172	432	13.4
Saint-Martin-sur- Ecalion	22	207	525	10.6
Saint-python	36	474	1011	8
Sautzoir	50	726	1697	6.9
Solesmes	40	2038	4568	1.96
Sommaing	16	149	339	10.7
Vendegles-sur- Ecallion	37	450	1106	8.2
Vertain	16	213	470	7.5
Viesky	42	658	1443	6.4
Pays Solesmois	396	6471	14829 hab.	6.1

Le Parc de logement en date de 2009 (données les plus récentes à cette date) est concerné par une part importante de résidences principales ayant été construit avant 1949. En étet, la part de chaque commune est supérieure à la part du département (37.7%). C'est ainsi une part importante des logements qui est potentiellement soumis à une précarité énergélière un la commune de la commune

En effet, 57.3 % des résidences principales de la communauté de communes ont donc été construites sur des caractéristiques du bâti n'intégrant aucune norme d'isolation et d'époponie (d'insertie (la nomière récilementation thermique datant de 1974).

De plus, Sans être systématique, la date de construction peut renseigner sur la qualité du bâti. En effet, il est possible de retrouver dans certains logements des causes d'insalubrité (peinture au plomb) éventuellement associées à la dégradation du bâti. Généralement, les logements sont rearqueige en trois catégories pour décrire leur confort de

base: ceux dits" tout confort "disposent de W-C. Intérieux, d'installations sanitaires et de chaufige central. Les logements au confort "acceptable" cent également des W-C. Intérreurs et des installations sanitaires mais sans chaufige ou par des appareils indépendants. Enfin, les logements sans confort ou au confort insuffisant n'ont pas accès à l'eau ou sont sans W-C. Intérieurs ou sans installation sanitaires.

En l'absence de données concernant la présence de W.C. au sein des résidences principales, le confort des logements sera appréhendé uniquement selon les critères de présence d'installations sanitaires et de chauffisse central.

En prenant comme principaux critères la présence d'installation sanitaire et de chauffage central, on s'aperçoit que major une amélioration du confort, la part des résidences principales équipées reste inférieure aux critifres du Nord-Pas de Calais. A noter que la part des résidences principales ayant le chauffage central diminue entre 1999 et 2009 pour Bauarain



et que la part des résidences principales avec installation sanitaire diminue également au cours de cette période sur Vertain.

- De plus, l'étude de cadrage préalable du PLH du Pays du Cambrésis indique que :
 les logements privés potentiellement indiques (logements cumulant modestie de la qualité
- des logements prives potentiellement indignés (logements cumulant modécié de la qualité de la construction à la base et faibles revenus des coccupants) réprésentent un taux d'environ 12.5 % sur le territoire.
 - 59 ménages mai logés ont été recensés par les communes en 2009 sur le territoire (NB : « ce chiffre est certainement sous estimé ») soit 10% des logements recensés sur le Pays du Cambrésis.

white and the Minney of a season of the season of

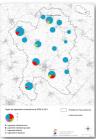
Commune	Part des rési- dences principales ayant le chauf- fage central en 1999	Part des rési- dences principales eyent le chast- tage central en 2009	Part des rési- dences principales avec installation sanitaire en 1999	Part dec rési- dences principales avec installation sanitaire en 2009	Surface mayerne des logaments cons- truits entre 2002/2011(m²)	Fact des résidences principales construites avace 1949 en 2006/%;
Beaurain	45	39,3	86,7	96,4	136,5	53,4
Bermerain	57,1	71,6	88,4	96,6	154,4	53,4
Capelle	46,9	55,6	87,7	94,4	152,4	61,1
Escarmain	40,7	68.7	82,2	90,5	184,1	73,4
Haussy	48,4	64,4	80,7	89,8	133,72	70,2
Montrécourt	59	65,1	88,5	93	152,5	52,5
Romeries	53,7	70	86,6	95	149,7	70
Saint- Martin-sur- Ecaillon	66,8	71,6	92,2	95,3	151,5	51,1
Saint- python	54,7	64,2	53,8	67,4	132,6	63,8
Saulzeir	56	66,4	68,1	72,8	129,0	49,4
Solesmes	70	75,7	88	92,1	119,3	56,1
Sommaing	52,8	68,6	85,6	94,2	149,9	52,6
Vendegles- sur-Ecaillen	56,7	62,3	91,2	96,2	114,6	40,6
Vertain	54,3	74,3	69,3	67,4	160	65,8
Viesly	58	68,6	80,3	88,2	147	58,7
Pays So- lesmois	59.5%	69.2%	81.2%	87.4%	139m²	57.3
NPDC	63.7 %	71.4 %	92.1 %	95.8 %		37.7 %

En ce qui concerne la surface mayenne des constructions sur la période 2002-2011, cette dernière est variable au cours des années mais a tout de même augmenté de 2002 à 2011. En effet, la surface dépend principalement de la répartition des types de constructions au cours de cette période.



Répartition des nouveaux logements construits sur la période 2002 et 2011

Figure 20 : Types de logements construits entre 2002 et 2011 Types de logemen



Types de logements (Base de données SIT((OEL2): Le type de construction permet de chitinguer l'individuel

-c'ascorasses pun: opération de construction d'une maison seule individuelle ; (La maison individuelle correspond à un bitiment re-

comportant qu'un seul logement et disposant d'une trée particulière. Par extension, les logements 'en bans (bâtements comportant plusieurs logements disposichacun d'une entrée particulière) sent considérés comindividuals).

 -Checonstant second: opination qui comporte plusicum logements individuels dans un même permis, ou un soul logement coupil awar un local non habitation ou des logements collectifs. Tous ces logements ont un accès privatif.
 --LOGEMENTS COLLECTIFS: opérations dont les logements

Sort gartie d'un bâtiment de deux logements ou plus dent certains me disposent pas d'un accès privatif. *Logements en résidence : se caractérisent des logements callactifs par la fourniture de services individualités (de loisirs, de resistantibles, de soins se individualités (de loisirs, de resistantibles, de soins se

Dans le cas d'opérations regroupant à la fois des logements individuels et collectifs, ces demiers sont comptés dans leur type de construction respectif.

Répartition des types de constructions entre 2002-



Sur la même période, on constate que les logements construits sont majoritairement des logements individuels purs (85 %). Il y a donc une absence de mixité dans la production de logements neufs pour une majorité des communes. Cette uniformisation des modes d'habitation va avoir comme conséquence, une consommation accrue des terrains d'où une baisse des disconibilités froncières.

- En revanche, les autres typologies se retrouvent très localisées sur le territoire :
- Solesmes, Vendegies-sur-Ecaillon et Haussy concentrent une très grande majorité des collectifs (18 logements, sois 90 %).

 Les logements en résidence ne renéventent que 1% du volume de logements construits
- et se logements en residente ne représentat que les du volume de logements construits et se localisent exclusivement sur Vendegles-sur-Ecalillon.

 L'habitat individuel groupe représentant 9 % du volume total des constructions se
- L'habitat individuel groupe representant 9 % ou volume total des constructions se trouve principalement sur les communes de Saint-Python, Saulzoir et Solesmes. Le total des constructions de type individuel groupé de ces trois communes représente 91 %.



5. Type d'occupation des logements

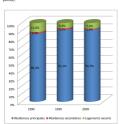
Composition du parc de logements en constante évolution

	Evolution du nombre de Rési- dences Principales entre 1999 et 2009	Evolution du nombre de Rési- dences Secondaires entre 1999 et 2009	Evolution du nombre de Logements Vacants entre 1999 et 2009
CC Pays Solesmois	+ 6,87 % (+383)	-26.35 % (-32)	+14.35 % (+60)
Le Cateau cambrésis	+ 4.13 % (+ 274)	-34.46 % (- 71)	+ 6.85 % (+ 45)
Département Nord	+ 4.13 % (+ 87 139)	-5.96 % (-783)	+ 1.07 %

Sur la communauté de communes du Pays Solesmois, l'accroissement de la part de résidences principales (+6.57%) se fait au détriment de celle des résidences secondaires (-26.39%). En revanche, le nombre de logements vacants a tendance à augmenter sur le territoire (+14.35%).

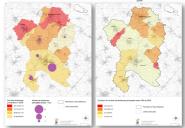
Le Cateau-Cambrésis, territoire voisin, connaît une évolution similaire, avec une augmentation des résidences principales et des logements vacants, et baisse de plus de 30% des résidences secondaires.

Cette évolution sur ces territoires est différente de la situation du département pour la donnée des logements vacants. En effet, on constate une augmentation moins importante du nombre de logements vacants sur la période 1999-2010 (différence de 13 points).



Répartition et évolution des résidences principales

Figure 22 : Part des résidences principales en 2009 Figure 21 : Exolution du nombre de résidences principales entre 1669



Il est possible de constater une augmentation de la part des résidences principales sur l'ensemble des communes de l'intercommunalité. Certaines communes apparaissent cependant plus attractives que d'autres. C'est le cas pour les communes de Montrécouri, Beaurain et Saint-Martin-sur-Ecaillon avec respectivement des augmentations de 40.9%, 40 % et 23 6.

En 2009, l'intercommunalité comptait 5 916 résidences principales soit 86.2 % du parc de

logement total.

A noter qu'en 2000, la majorné des résidences principales était des habitats de type maitons de vivil, maisons parellomaines ayant au moins 5 piloses (57.2%). Anuil, or consiste sur les propositions de la company de la participa de la company de la participa (sour la company) de la company de la participa (sour la company de la co

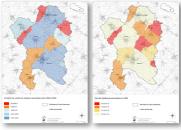


Tableau 12 : résidences principales selon le nombre de pièces sur le territoire

part des résidences principales d'une pièce	1,03 %
part des résidences principales de 2 pièces	5,12 %
part des résidences principales de 3 pièces	12,5 %
part des résidences principales de 4 pièces	24 %
part des résidences principales de 5 pièces et +	57,23 %

Répartition et évolution des résidences secondaires Figure 23: Evolution du nombre de résidences serventaires entre

1999 et 2009



Le parc de résidence secondaire est globalement en diminution entre 1999 et 2009 avec -26 % soit -32 résidences secondaires.

Cette diminution peut traduire différents « symptômes » : Une perte de l'attractivité touristique de certaines communes.

 Un changement de destination de certaines résidences secondaires vers des résidences principales aux différents types d'occupations.

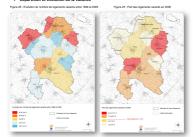
Naloré une diminution globale, certaines communes not une évolution différente. Notamment, Montrécourt (+50 %), Sommaing (+33 %) et Capelle (+25 %) et certaines communes en périphérie proche de la ville centre de Solesmes (Viesly, Saint-Python et Vertain).



Commune	Part des résidences se- conduirez en 1999 (%)	Part des résidences secondaires en 2009 (%)	Evalution du nombre de rési- dences secondaires entre 1999 et 2009 (%)
Desurain	5.6	3.6	-25
Bermerain	2.2	0.7	-66.6
Capelle	7.1	7.6	25
Escarmain	2.7	1.9	-20
Haussy	0.9	0.3	-66.6
Montrécourt	2.5	3.4	50
Romeries	6.3	1.7	-70
Saint-Martin- sur-Ecallion	5	2.4	-44,4
Saint-python	1.4	1.3	0
Sautroir	1.5	1	-30
Solesmes	1.5	1	-33.3
Sommaing	2.3	2.8	33.3
Vendegles-sur- Ecalilon	1.5	0.9	-33.3
Vertain	3.8	3.8	0
Viesly	1.7	1.8	9.1
Pays Soles- mols	2%	2.4%	-26.6%



· Répartition et évolution de la vacance



On assiste sur le territoire à une **augmentation importante de la vacance** (+ 10 % de logements vacants entre 1999 et 2009 soit .445 logements) principalement sur les communes du nord. A noter que la vacance sur certaines communes di miniue entre 1999 et 2009, et cela de façon parfois importante (ex : Romeries avec – 40 %).

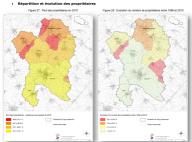
Ainsi, en considérant qu'un taux de vacance de 6 % est nécessaire pour assurer une bonne rotation de la population au sein du parc, le marché du logement sur le territoire semble permettre cette rotation (taux de vacance de 7.17 %).



Tableau 14 : Evolution de la vacance entre 1999 et 2009

Commune	Part de logaments va- cants en 1999 (%)	Part de logements vacants en 2009 (%)	Evolution du nombre de loge- ments vacants entre 1999 et 2009 (%)
Beaurain	11.1	9	12.5
Bormerain	3.6	6	70
Capelle	5.4	10.6	133.3
Escarmain	12.4	10.7	-8.7
Haussy	9.3	7.3	-22.9
Montrécourt	11.3	5.6	-37.5
Romeries	9.4	5.2	-40
Saint-Martin- sur-Ecallon	8.9	5.9	-25
Saint-python	6.5	9.2	53.6
Sautroir	3	5.4	95
Salesmes	6.5	7.5	18.6
Sommaing	3	5.5	100
Vendegles-sur- Ecallion	4.5	6	50
Vertain	6.7	5.1	21.4
Viesly	9.8	7.6	-19.3
Pays Soles- mois	6.8%	7.2%	10.7%

6. Statut d'occupation des logements



En ce qui concerne la part des propriétaires en 2010, on constate que cette part est plus importante sur les communes disulées au nord (ex : Sommaing avec et 1) se 4 Saint-Mortsur-Ecalillon avec 90 %). Le nord apparaît donc plus attractif pour l'accession à la propriété en raison rotamment d'un cadre de vie de qualité (présence des vallées) et de la richesse des revenus.

Globalement, l'évolution des propriétaires entre 1999 et 2010 est de 8.3~% soit une augmentation de 350 propriétaires.

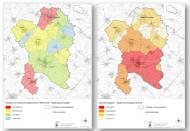
A noter qu'aucune commune ne connaît une diminution des propriétaires sur cette même période.



Des locataires plus présents sur la partie sud du territoire et globalement en progression entre 1999 et 2010

Figure 30 : Evolution du nombre de locataires entre1999 et 2010

Figure 29 : Part des locataires en 2010



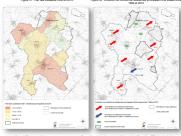
L'évolution du nombre de locataire du secteur privé sur la période 1999 à 2010 montre des disparités au sein du territoire. En efflet, trois communes se distinguent par une évolution importante. Il 3'edit de Viesly au sud (+ 62 %) et Sommaing et Vendegles-sur-Ecallion au nord (44 et 30 %).

La situation en 2010 indique que maigné une évolution importante du nombre de locataires sur les deux communes du nord, la partie sud accueille une part importante des locataires. En outre, Solesmes accueille environ 30.5 % du total des locataires de l'intercommunalité.

Par rapport aux données présentent au sein des documents préliminaires du PLH du Pays du Cambrésis, il apparaît que les locataires du secteur privé sont très modestes. Avec un peu moins de 8 sous 60 €, les revenus moyers par unités de consommation des locataires privés sont inférieux à cœx du département (9 654 €).



7. Le logement locatif social en augmentation mais insuffisant Fours 21: Part des locations HJM en 2010 Fours 22: Evolution du nombre de misidences principales HJM bodes entre



Considérant qu'aucune commune ne réponde aux deux conditions de l'article 55 de la loi SRI à savoir :

- Faire partie d'une agglomération de plus de 50 000 habitants (au sens de l'INSEE) dont la ville centre dépasse les 15 000 habitants,
- Comporter plus de 3 500 habitants,

Aucune commune n'atteint d'ailleurs un taux de locataires HLM de 20 %. En effet, la majorité des communes a un taux compris entre 0 et 2 %. Vendégies-sur-Ecaillon et Solesmes sont les seules communes dont ce taux dépasse les 2 % aver crespectivement 2.36 et 8.36 %. A noter que 4 communes situées sur la frange est du territoire ne possède sos de locatif HML Il s'acid té Sommaino. Beaurini. Capelle et Vertain.

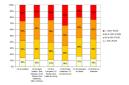
En 2009, le territoire recense selon les données INSEE 216 logements locatifs sociaux, soit une augmentation de 6.87 % (+13 logements HLM) depuis 1999.

Le nombre de locataires HLM restes stable sur la période 1999-2010 pour trois communes (Huussy, Saint-Martin-sur-Ecalillon et Vendeglies-sur-Ecalillon), Selon les données INSEE de 2009, Solesmes est la seule commune où ce nombre diminue sur la même période (-13 locements).



Pour autant et au regard des niveaux de ressources des ménages, une part importante des ménages peut prétendre à un logement HLM «Ainsi, un certain déséquilibre entre les besoins sur le territoire et l'offre de logement HLM est à signaler.

Rappel de la structure des revenus de l'ensemble des ménages selon les plafonds HLM PLUS (source Filocom 2005)



L'étude présidable de catringe du PLH de Piny du Combrésis indique qu'un réquillière et no time de s'aprier moit le part des presidents occupants et le couff pine. Altre le propriété de l'aprier de locatif social, la présence locate du Groupe Massons Fernillabel(OMF) a romet les classes locatif social, la présence locate du Groupe Massons Fernillabel(OMF) a romet de classes locatif social la présence de l'aprier de l'aprier de l'aprier de l'aprier de l'aprier de locatif social la resultation de l'aprier de l'aprier de l'aprier de l'aprier de l'aprier de l'aprier de la des l'écrit par l'aprier de l'aprier

